

Audience publique du lundi, vingt-sept juillet deux mille vingt.

Numéro du rôle : TAL-2020-05565

Faillite n° 632 /2020

Composition:

Françoise WAGENER, Vice-présidente ;  
Anne MOROCUTTI, juge ;  
Laurence MODERT, juge ;  
Jessica DA SILVA ANTUNES, greffière.

**LE TRIBUNAL :**

Attendu qu'il résulte de l'aveu fait au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg, le vendredi 17 juillet 2020 par la société à responsabilité limitée DELOITTE TAX & CONSULTING SARL, établie et ayant son siège social à L-1821 Luxembourg, 20, boulevard de Kockelscheuer, représentée par Monsieur Michael JJ MARTIN, agissant en sa qualité de liquidateur de la **société anonyme EUROAMERICAN FINANCE SA, en liquidation volontaire**, établie et ayant son siège social à L-1821 Luxembourg, 26, boulevard de Kockelscheuer, représentée par son liquidateur actuellement en fonctions et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139 304, que la société anonyme EUROAMERICAN FINANCE SA, en liquidation volontaire, a cessé ses paiements et que son crédit est ébranlé ;

qu'il y a donc lieu de la déclarer en état de faillite conformément aux articles 440 et 442 du Code de commerce ;

**Par ces motifs :**

le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, quinzième chambre, siégeant en matière commerciale, statuant en l'absence de la faillie,

**reçoit** la demande en la forme ;

la **dit** fondée ;

partant **déclare sur aveu** en état de faillite la **société anonyme EUROAMERICAN FINANCE SA, en liquidation volontaire**, établie et ayant son siège social à L-1821 Luxembourg, 26, boulevard de Kockelscheuer ;

**f i x e** provisoirement l'époque de la cessation des paiements au 27 janvier 2020 ;

**n o m m e** juge-commissaire Madame Anne MOROCUTTI, juge au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, et **d é s i g n e** comme curateur Maître Laurent FISCH, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg ;

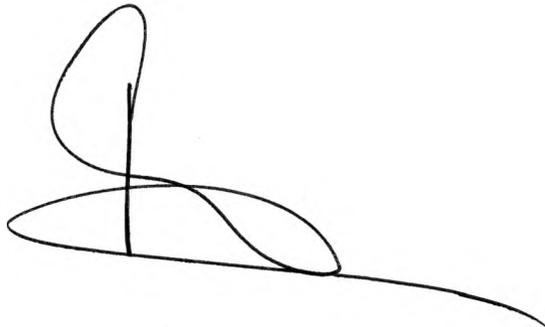
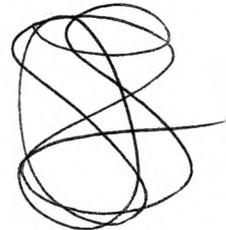
**o r d o n n e** aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de ce siège la déclaration du montant de leurs créances avant le 9 août 2020 ;

**f i x e** la clôture du procès-verbal de vérification des créances au 19 août 2020 à 14.30 heures, salle CO.1.01 (Cité Judiciaire, 7, rue du St. Esprit, 1er étage), et les débats sur les contestations à naître de cette vérification au 4 septembre 2020 à 14.30 heures, salle TL.1.10 en l'auditoire du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, Cité Judiciaire ;

**o r d o n n e** que les scellés seront apposés au siège social de la faillie et partout ailleurs où besoin en sera, à moins que l'inventaire ne puisse être terminé en un seul jour, auquel cas il y sera procédé sans apposition préalable ;

**o r d o n n e** que le présent jugement sera inséré par extrait dans les journaux "Luxemburger Wort" et "Tageblatt", édités respectivement à Luxembourg et à Esch/Alzette ;

**o r d o n n e** enfin l'exécution provisoire du présent jugement et **c o n d a m n e** la faillie aux dépens qui seront prélevés par privilège sur l'actif de la faillite.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a loop at the top and then extends horizontally to the right.A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, forming a complex, scribbled shape.